

L'email ne s'affiche pas correctement ? [Cliquez-ici](#)



*Chers compatriotes,*

Au cours des dernières semaines, nous avons été collectivement **éprouvés par l'annonce de la disparition de Shiri, Ariel et Kfir Bibas**. Ils étaient, sont et resteront **les visages de l'innocence face à la barbarie des terroristes du Hamas**. Plus que jamais, **je me tiens aux côtés du peuple israélien** dans cette terrible tragédie qui nous touche en plein coeur : **j'ai, ainsi, obtenu** de la Présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, que **le Palais Bourbon soit éclairé en orange** et ai **demandé** à la Maire de Paris, Anne Hidalgo, **que leur nom soit inscrit dans l'espace public parisien**.

À l'Assemblée nationale, **ce combat a continué de guider mon action**, ce mois-ci. En effet, j'ai poursuivi mes travaux en tant que co-rapporteuse de la **mission flash sur les dérives islamistes dans le sport**, dont les conclusions seront rendues le 5 mars prochain. J'ai également défendu, en tant que responsable de texte, la **proposition de résolution européenne appelant à la libération immédiate et inconditionnelle de Boualem Sansal**. Enfin, lors de l'examen de la **proposition de loi visant à restaurer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs**, j'ai rappelé que la **justice restaurative** constitue un levier essentiel pour apaiser les tensions et encourager le dialogue dans les conflits judiciaires, en replaçant les victimes au cœur du processus.

En circonscription, **après mon dernier déplacement en Israël**, je me suis rendue en **Italie**, notamment dans le cadre de **l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée**, une organisation internationale qui rassemble 34 parlements membres des régions Euro-méditerranéenne et du Golfe. J'ai profité de cette occasion pour **aller à la rencontre des Français installés à Rome**, lors de différentes rencontres publiques et de ma visite du lycée français Chateaubriand.

Fidèle à mon engagement, **je reste disponible pour échanger** sur vos préoccupations et vous accompagner dans vos démarches. Face à une forte demande, j'ai, ainsi, ouvert de **nouveaux créneaux pour les permanences en visioconférence** que je tiens chaque semaine. N'hésitez pas à vous inscrire !

À très bientôt,

*Fidèlement,*

Caroline Yadan



## ***Hommage à Shiri, Ariel et Kfir Bibas***

Alors que les funérailles de Shiri, Ariel et Kfir Bibas se sont tenues en Israël, **j'ai obtenu de la part de la Présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, que la façade du Palais Bourbon soit éclairée en orange.**

J'ai aussi **écrit à la Maire de Paris, Madame Anne Hidalgo, pour lui demander d'honorer leur mémoire en donnant leur nom à un espace public parisien. Paris, ville de liberté, de fraternité et de lumière, ne peut rester silencieuse face à cette tragédie qui nous touche en plein cœur.** En attendant, la façade de l'Hôtel de Ville a également été illuminée en orange pour leur rendre hommage.

Cliquez [ICI](#) pour lire mon courrier.



## ***En commission***



**J'ai défendu, en Commission des affaires européennes, la proposition de résolution européenne appelant à la libération immédiate et inconditionnelle de Boualem Sansal, portée par ma collègue, Constance Le Grip.**

En tant que responsable de ce texte, j'ai rappelé que nous, députés, avons le devoir moral d'exiger la délivrance de cet écrivain et esprit libre qui incarne, avec un courage exemplaire, nos valeurs républicaines.

Regardez mon intervention

## ***Dans l'hémicycle***

Je suis intervenue dans l'hémicycle lors de l'examen de la **proposition de loi visant à restaurer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs parents**, portée par notre Président, **Gabriel Attal**.

**J'ai défendu la justice restaurative**, qui constitue **un levier essentiel pour apaiser les tensions et encourager le dialogue** dans les conflits judiciaires, **en replaçant les victimes au cœur du processus**.

Dans une société où la violence tend à se banaliser, elle offre, au même titre que l'ensemble des modes de règlement amiable des différends, **une réponse concrète et nécessaire**.



Regardez mon intervention

### ***Rencontre avec des parlementaires de la Knesset***



J'étais ravie de recevoir **Boaz Bismuth** (Likoud) et **Meirav Ben-Ari** (Yesh Atid), **membres de la Knesset**, à l'Assemblée Nationale.

L'occasion d'évoquer avec eux **l'actualité politique en France et Israël**, et plus particulièrement, **l'accord visant à la libération des otages encore détenus par le Hamas**.

### ***Présentation annuelle de l'Index Mondial de Persécutions des Chrétiens d'Orient***

Merci à Constance Le Grip et Dominique Potier pour l'organisation de ce moment d'**échanges instructifs sur la montée de l'intolérance et des persécutions religieuses**.

L'occasion, aussi de découvrir l'ONG **Portes Ouvertes** qui soutient les communautés de chrétiens discriminés dans plus de 70 pays.



### ***Deux nouvelles questions écrites au Gouvernement***

**Caroline Yadan**  
Députée des Français établis hors de France



**QUESTION ÉCRITE**  
AU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

SUR LA DOUBLE IMPOSITION DES  
**RETRAITÉS FRANÇAIS RÉSIDANT EN ITALIE**

*Quelles sont les négociations engagées par les autorités françaises auprès de leurs homologues italiens afin d'obtenir la suppression de la double imposition frappant nos compatriotes retraités résidant en Italie?*



**Caroline Yadan**  
Députée des Français établis hors de France



**QUESTION ÉCRITE**  
AU MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

SUR LA SITUATION INQUIÉTANTE DES  
**PIEUX ÉTABLISSEMENTS**

*Quelles sont les mesures qui ont été prises par le ministère depuis la publication du rapport de la Cour des Comptes qui a révélé une situation inquiétante?*



En réponse aux préoccupations de nos compatriotes en Italie, j'ai adressé deux questions écrites au Gouvernement concernant :

- **La double imposition des retraités français résidant en Italie ;**
- **La gestion des Pieux établissements de la France à Rome et à Lorette.**

**Être une députée à l'écoute et au service de nos concitoyens, c'est agir concrètement pour défendre leurs intérêts !**

### ***Vice-présidence du groupe d'études sur l'antisémitisme***

Engagée depuis toujours contre l'antisémitisme, je suis fière de continuer à mener ce combat en tant que **vice-présidente du groupe d'études sur l'antisémitisme**, aux côtés de Constance LE GRIP.

Je suis et resterai fermement mobilisée, notamment, dans ce contexte de résurgence de la haine des Juifs en France.

**Caroline Yadan**  
Députée des Français établis hors de France



NOMMÉE  
**VICE-PRÉSIDENTE**  
DU GROUPE D'ÉTUDES SUR  
**L'ANTISÉMITISME**



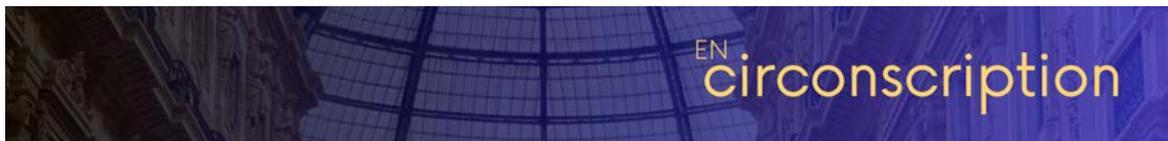
### ***Groupes d'amitié internationaux***



Les **groupes d'amitié internationaux** sont des instruments privilégiés de la coopération bilatérale, offrant un cadre d'échange et de concertation unique entre les élus des nations.

Convaincue de l'importance de la diplomatie parlementaire, **je me réjouis de m'investir au sein de chaque groupe d'amitié entre la France et tous les pays de ma circonscription.** Je suis aussi très honorée d'avoir été nommée **Vice-Présidente** des groupes d'amitié entre la France et Chypre, la Grèce, Israël, Malte, l'Italie et le Saint-Siège.

Maintenant, au travail !



### ***Nouveau déplacement en Italie, à Rome***

Ce mois-ci, je me suis rendue en **Italie**, dans le cadre de la 19<sup>e</sup> session plénière de **l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée**.

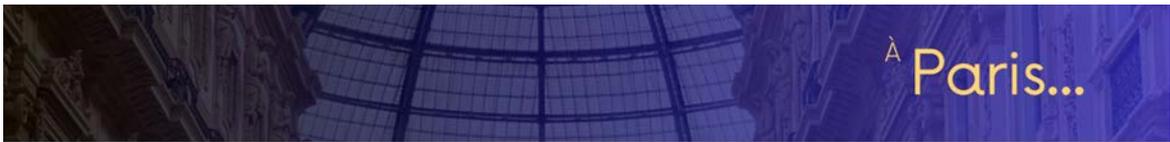
Pendant deux jours, nous avons discuté **des défis communs les plus urgents** : gestion des flux migratoires, adaptation aux dérèglements climatiques (gestion de l'eau, notamment), dynamiques économiques régionales et enjeux géopolitiques qui redessinent les équilibres.

**Une occasion précieuse de renforcer la coopération parlementaire !**



Au cours de ce déplacement, je suis aussi venue **à la rencontre de nombreux Français installés à Rome**, lors de mon "**Café avec votre députée**", du **concert organisé par l'association Château Musique** au lycée français Chateaubriand et d'une **rencontre, organisée à l'Ambassade de France en Italie**, avec une vingtaine d'**acteurs** (économiques, associatifs, culturels) **de la communauté française.**

Je **remercie** aussi le **Consul général de France à Rome**, Monsieur Fabrice Maiolino, pour son bel accueil et la qualité de nos échanges.



Merci à la Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, Madame Aurore Bergé, d'avoir organisé ces **Assises de lutte contre l'antisémitisme**. Les **témoignages des lycéens et étudiants présents étaient particulièrement édifiants**.

Comptez sur ma **totale détermination pour combattre l'antisémitisme sous toutes ses formes**.

Retrouvez un extrait de ces Assises en cliquant **[ICI](#)**.

Paris, le 27 février 2025

**Objet : Signalement sur le fondement de l'article 40, alinéa 2 du Code de procédure pénale**

Madame la Procureure de la République,

En tant que députés, nous tenons à vous signaler, par la présente, des faits susceptibles de constituer une infraction, conformément à l'article 40 du Code de procédure pénale.

 Invitée ce matin par Sud Radio, Madame Rima HASSAN, députée européenne La France Insoumise, a déclaré : "Moi, je parle la langue du droit international, le Hamas a une action **légitime du point de vue international**. [...] La "résistance" ça peut être sujet à interprétation, vous êtes pour ou contre. La question du droit international, c'est une boussole, tout le monde doit se tenir à cette boussole : la légitimité de la lutte armée dans un contexte de colonisation, elle est extrêmement claire, et c'est ma position".

Or, de tels propos sont susceptibles de constituer une infraction d'apologie du terrorisme, telle qu'elle est définie à l'article 421-2-5 du Code pénal. D'une part, cette réponse est inadmissible car elle vise non seulement à relativiser la gravité des atrocités commises par le Hamas, le 7 octobre 2023, mais également à en justifier les motivations. D'autre part, rappelons que le Hamas est classé comme mouvement terroriste par de nombreux pays dont les pays membres de l'Union Européenne, ceux composant l'Organisation des États américains, notamment les États-Unis et le Canada, et le Japon. D'autre part,

Ce signalement fait suite à celui que nous avons déjà adressé, en août 2024, conjointement avec une cinquantaine de députés, pour des faits similaires. Vous trouverez une copie de ce précédent signalement en annexe de ce courrier.

Nous vous serions reconnaissants de l'intérêt que vous porterez à cette requête et des suites qu'il vous semblera possible de lui donner.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Procureure de la République, l'assurance de notre haute considération.

 Extrait de l'interview de Rima Hassan sur Sud Radio, le 27 février 2025.  
<https://www.sudradio.fr/actualites/969603-484-2920820365?v=4664144950F9YVQ5UNVqT0teyq>

 101 rue de Valenciennes • 75021 • Paris  
 Courriel : laure@procurerpubl.fr

Les déclarations de Rima Hassan sur Sud Radio sont d'une gravité absolue.

Qu'une représentante de la Nation ose légitimer les atrocités perpétrées par le Hamas lors du pogrom du 7 octobre 2023 est indigne et inacceptable.

Comme nous l'avons déjà fait en août 2024, nous avons saisi, avec plusieurs de mes collègues députés, la Procureure de la République, en vertu de l'article 40 du Code de procédure pénale, pour ces faits pouvant relever de l'apologie du terrorisme.

Cliquez [ICI](#) pour lire le courrier.



Ce mois-ci, **l'AEFE**, la **CCI France International** et **l'Union-ALFM** (alumni/anciens élèves des lycées français) ont signé **une convention tripartite** afin de **faciliter et renforcer les liens entre les élèves, les alumni et les entreprises**. Née d'exemples d'actions concrètes réalisées dans certains établissements (forum des métiers, interventions de professionnels en classe, stages,...), cette convention permettra d'étendre ces expériences partout dans le monde.

Si le sujet vous intéresse, je vous propose **l'excellente interview d'Ahmed Mernissi, Président de l'Union-ALFM pour Lesfrançais.press** en cliquant [ICI](#).



42e session de l'AFE - 10 mars 2025

ASSISES DE LA  
PROTECTION  
SOCIALE  
DES FRANÇAIS  
DE L'ÉTRANGER

Les **Assises de la Protection Sociale des Français de l'Étranger** seront lancées le **10 mars 2025**. Cette grande **consultation** abordera **trois enjeux majeurs** : **aides sociales**, avenir de la **CFE** et **bourses scolaires**.

À l'initiative de ma collègue Amélia Lakrafi, nous, **députés représentant les Français établis hors de France**, avons écrit à la **Présidente de l'Assemblée nationale**, Yaël Braun-Pivet, pour lui demander d'apporter **un soutien institutionnel à ces Assises**.

Cliquez [ICI](#) pour lire le courrier.

De votre côté, n'hésitez pas à **participer** aux consultations et à suivre les débats en ligne pour faire entendre vos attentes et vos idées.



Les Nations ont le devoir impérieux de s'indigner du sort réservé aux otages et de soutenir l'Etat hébreu, afin de prévenir le basculement du monde occidental de par la conjuration des lâches et l'incohérence de ses dirigeants.



Radioj  
10 février 2025

[Cliquez ici](#)

Ces formes renouvelées d'antisémitisme s'accompagnent, au nom des droits humains, d'appels au boycott discriminatoires à l'égard d'Israël. Ils sont symptomatiques du climat délétère qui alimente la haine antijuive dans l'enseignement supérieur.



Studio  
QUALITA  
23 février 2025

[Cliquez ici](#)

Il y a aujourd'hui une cacophonie dans l'ensemble des fédérations. Tout ce que l'on a entendu lors de nos auditions confirme la réalité et la pluralité de ces dérives. Elles ne concernent pas seulement le voile, mais aussi les prières dans les vestiaires, le refus de mixité, le refus de saluer au judo, de serrer la main d'un arbitre de sexe opposé, et même les demandes de collants pour les hommes,



**LE FIGARO**  
20 février 2025

Cliquez ici

Plus de 380 millions de chrétiens sont exposés à des persécutions et des discriminations en raison de leur foi. Face à cette réalité, notre humanité est mise à l'épreuve. Ne laissons pas leur cri se perdre dans le tumulte du monde et souvenons-nous des paroles d'Anton Tchekhov : "L'indifférence est une paralysie de l'âme"



**Radioj**  
24 février 2025

Cliquez ici



*En visioconférence en rendez-vous individuel*

J'organise une **permanence en visio**, une fois par semaine, où nous pouvons échanger au cours d'un **entretien individuel de 15 minutes**.

Je vous propose un **nouveau formulaire avec de nouvelles dates** car **tous les rendez-vous, jusqu'au 7 mars, sont complets**

**N'hésitez pas à vous inscrire à l'une des dates disponibles en cliquant sur le lien du formulaire ci-dessous** pour prendre rendez-vous.



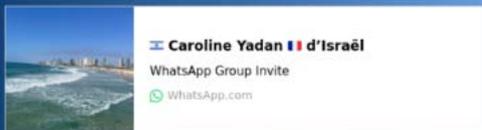
N'hésitez pas à vous inscrire !



<https://forms.gle/zGn8dDxaqomVLq4k8>

Je m'inscris

N'hésitez pas à rejoindre  
ma boucle WhatsApp  
en cliquant sur le lien suivant :



J'ai créé des boucles WhatsApp spécifiques à chaque pays de la circonscription sur lesquelles je communique des informations pratiques et utiles pour votre vie quotidienne. Ces boucles vous permettent aussi de me joindre personnellement et directement.

N'hésitez pas à la rejoindre !

Et mon groupe d'information générale :

<https://chat.whatsapp.com/Hvxz6cMWdBsHNAjwWwdW7Z>



*RETROUVEZ MOI SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX*



*POUR ME CONTACTER :*

Par mail : [caroline.yadan@assemblee-nationale.fr](mailto:caroline.yadan@assemblee-nationale.fr)  
Par courrier : 126 rue de l'Université - 75007 - Paris  
Par téléphone : 01 40 63 94 05

© 2025 Tous droits réservés

Caroline Yadan, Députée de la 8e circonscription des Français établis hors de France  
126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP

Vous disposez d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement des données à caractère personnel vous concernant, ainsi que d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous pouvez exercer vos droits en nous contactant par email à [caroline.yadan@assemblee-nationale.fr](mailto:caroline.yadan@assemblee-nationale.fr).

Vous pouvez également lire l'intégralité de notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet : <https://carolineyadan.fr/>  
Vous recevez cet email car vous êtes abonné à Caroline Yadan.

Pour être retiré de notre liste de diffusion, vous pouvez vous [désinscrire](#)